

Toute nouvelle adhésion, ne sera effective:
qu'après avoir pris connaissance de la charte ci-dessous et
en avoir accepté les conditions.
Ecrire la phrase suivante:
" J'ai lu la charte et je m'engage à en respecter les termes ".
Date et Signature:



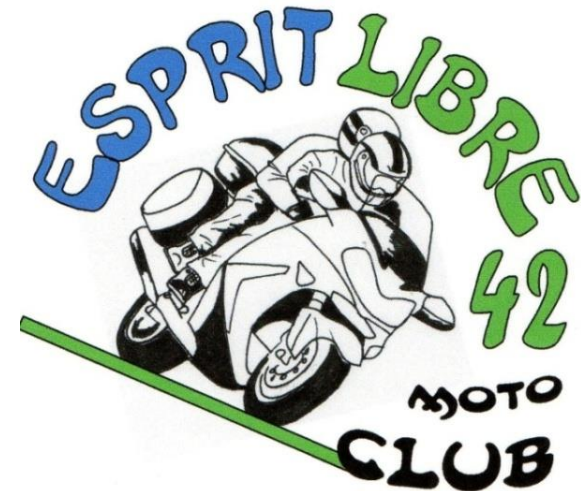
Excités et Compétiteurs s'abstenir.

Sont admises toutes les motos , routes, customs, trails
égales ou supérieures à 500 cc, conformes au code de la route,
régulièrement immatriculées, assurées et en parfait état de marche.
Les organisateurs se réservent le droit d'exclure à tout moment,
le ou les participants (adhérents ou visiteurs) dont le comportement
ou la conduite pourrait nuire à la sécurité et au bon déroulement de la sortie,
à l'image du moto-club, ou pourrait être dangereux pour les autres.
Respecter les lieux, les biens et les personnes qui nous accueillent.
Pensez que vous n'êtes pas seul, vérifiez bien dans vos rétroviseurs,
mettez vos clignotants avant de doubler, de vous rabattre ou de vous arrêter.
Respecter le code de la route, respecter les autres usagers de la route.
Au cours d'une sortie, chacun doit surveiller son suivant pour
éviter de se perdre, s'arrêter s'il y a lieu.
respecter les points de ralliements et les itinéraires.
La Solidarité doit être présente à tout instant. Chacun est responsable de tous.
Pensez à avoir fait le plein avant chaque sortie pour éviter de provoquer des retards.
En cas de conditions météorologiques défavorables, l'organisateur se réserve
le droit de modifier ou d'annuler la sortie.
Les arrhes seront soit remboursées, soit réutilisées pour une prochaine sortie.
En plus des courriers, des mails reçus, les adhérents(es) doivent régulièrement
se renseigner auprès du bureau ou des organisateurs des activités du moto club.
Le fait de s'inscrire au moto-club implique la participation de chaque adhérent(e)
part sa présence, ses idées, ses connaissances au bon-déroulement et
l'évolution de l'association.
Le souhait du club est de faire partager ses activités à tous les adhérents(es) ,
quels que soient leurs milieux sans favoritisme ni passe-droit ,
dans de bonnes conditions ,sans négliger le confort, le plaisir et la convivialité.
L'adhésion implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

Le président et son équipe
Tél: 09 54 61 53 54 / 06 85 76 42 44
site : mcespritlibre.fr

ESPRIT LIBRE - ESPRIT d'EQUIPE

CALENDRIER 2026



Association Loi 1901 n° 0423011400

Moto Club Esprit Libre

1 Passage François Estrader
42170 St Just-St Rambert

Tél: 09 54 61 53 54 Port: 06 85 76 42 44

Site: mcespritlibre.fr

Secrétariat: 06 84 91 35 16

CALENDRIER DES

ACTIVITÉS 2026



DIMANCHE 11 JANVIER : les Galettes

DIMANCHE 12 AVRIL : Balade dans le Diois

JJacques et Jacques

SAMEDI 25 AVRIL : Une Rose un Espoir

DIMANCHE 10 MAI : Balade à VICHY

Philippe et Martine, Gérard et Nicole.

SAMEDI 6 Juin : Le Mt Dore et le Sancy

Frédéric et Isabelle, David et Estelle

DIMANCHE 14 Juin : Balade en Auvergne

Christian et Joël

DIMANCHE 21 JUIN : TRIATHLON

SAMEDI 27 / DIMANCHE 28 JUIN :

Balade dans le Jura

Patrick et Muriel, Jean-Louis et Elisabeth

DIMANCHE 5 Juillet : le Vercors par les travers

Jean-Jacques et Evelyne

SAMEDI 29 Août: Pique-nique du moto-club.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE:

Balade vers le lac de Charpal

Xavier et Carole, Philippe et Martine

DIMANCHE 20 Septembre: Balade en Ardèche

Philippe Bondroit - Philippe Valour

SAMEDI 26 / DIMANCHE 27 SEPTEMBRE :

Entre Combrailles et Allier

David et Betty, Evelyne et JJacques

**DIMANCHE en OCTOBRE : proposition à faire
merci**

SAMEDI 21 NOVEMBRE: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE